

LIVRE DES REGLEMENTS  
REGLEMENT NUMERO AO-XXX

---

**AO-XXX    REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AO-48)**

---

**VU** LES ARTICLES 47, 67 ET 67.1 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC (RLRQ, CHAPITRE C-11.4);

**LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le premier alinéa de l'article 36.1.1. du Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48) est modifié par le remplacement du mot «mars» par le mot «avril» ;
2. Le présent règlement modifie le *Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48)* pour en faire partie intégrante ;
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023.

---

Laurent DESBOIS  
Maire de l'arrondissement

---

Me Julie DESJARDINS  
Secrétaire d'arrondissement

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	7 novembre 2023
Adoption du premier projet de règlement :	7 novembre 2023
Adoption du règlement :	5 décembre 2023

---

Dossier 1237776009

DOCUMENT ANNEXE A LA  
RESOLUTION CA23 16 0xxx  
DU 5 DECEMBRE 2023